

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Œuvres d'art	Il est interdit de les toucher.
Sacs à main	Ils doivent être déposés au vestiaire si leur dimension est égale ou supérieure au format A4 (env. 20 x 30 cm).
Bagages	Les sacs à dos, cartables, valises, etc. doivent être déposés au vestiaire.
Manteaux et vestes	Ils peuvent être conservés dans les salles d'exposition, mais ne doivent pas être portés sur le bras.
Parapluies et cannes	Les parapluies doivent être déposés à l'entrée du musée, dans les porte-parapluies prévus à cet usage. Seules les cannes dont l'extrémité est munie d'un caoutchouc de protection sont autorisées à l'intérieur du musée.
Photos/films	Il est interdit de photographier et de filmer à l'intérieur du musée. Les appareils photo doivent être déposés dans les casiers du vestiaire.
Téléphones mobiles	Les téléphones mobiles ne peuvent être utilisés ni pour téléphoner, ni pour photographier.
Jeune public	Les enfants doivent être accompagnés par un adulte dans les salles d'exposition. Des poussettes cannes sont à disposition pour les jeunes visiteurs, sur demande à l'accueil.
Animaux	Tous les animaux sont interdits dans l'enceinte du musée, excepté les chiens d'aveugle.
Consommations	Il est strictement interdit de manger et de boire à l'intérieur du musée, sauf cas exceptionnel (merci de l'annoncer directement à l'accueil).
Fumée	Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur du musée.

Merci de bien vouloir respecter ce règlement intérieur, ainsi que les instructions du personnel de surveillance, responsable de la sécurité des œuvres dans le musée.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous sommes par avance extrêmement reconnaissants de soutenir nos efforts pour protéger les œuvres d'art.

La direction du musée